

**Nouvelle offensive de la Commission Européenne contre le Service Public de l'énergie**

**FO invite les pouvoirs publics à résister à ce projet funeste**

## LE CONTEXTE

La Commission Européenne a rendu public un paquet législatif comprenant des projets de directive et de règlement.

Il s'agit de **la quatrième vague de déréglementation**, la première ayant été adoptée en 1996.

Sous couvert de renforcer le poids des consommateurs et d'accompagner la transition énergétique, ces projets de textes qui selon un rapport du Sénat, représentent 4689 pages, constituent une nouvelle étape vers une déréglementation toujours plus forte.

La Commission veut aller vite.

Le Parlement Européen a été saisi de ces textes ainsi que le Conseil des Ministres Européens avec l'objectif de tout boucler d'ici fin 2017. Parallèlement, **les deux Assemblées françaises se sont saisies du dossier et ont exprimé des critiques fortes sur ces projets.**

Dans ce contexte, les différentes organisations membres du Conseil Supérieur de l'Énergie ont été récemment invitées par le Ministère qui a fait une première présentation de ce dossier.

FO a exprimé les positions suivantes lors de cette réunion.

## LE RAPPEL D'UNE EXIGENCE : ÉTABLIR UN BILAN CONTRADICTOIRE DE CES DÉRÉGLEMENTATIONS

En préalable, FO a rappelé son exigence qu'enfin un bilan contradictoire de cette déréglementation de l'électricité et du gaz soit établi d'une manière indépendante de la Commission Européenne avec tous les acteurs concernés et en particulier les organisations syndicales de salariés.

**Il est incroyable que la Commission Européenne soit à la fois juge et partie**, qu'elle établisse elle-même les bilans aux seules fins de « justifier » la poursuite de sa politique.

Or, chacun peut constater que **cette déréglementation est un échec** quant à ses conséquences sur les consommateurs, mais aussi pour les salariés du secteur !

Nouvelle offensive de la Commission Européenne contre le Service Public de l'énergie

FO invite les pouvoirs publics à résister à ce projet funeste

### UNE PARODIE DE DÉMOCRATIE!

La manière dont ce dossier est mené par la Commission Européenne en dit long sur le déficit démocratique de la construction européenne.

- Volonté d'**aller très vite alors qu'il s'agit d'un dossier très lourd de conséquences** et sans faire de bilan contradictoire, comme on l'a dit.
- Un texte de près de 5 000 pages, avec **une idéologie qui avance masquée** derrière beaucoup de propositions d'apparence très technique. Pour mémoire, il y a 18 mois, la commission avait sorti un texte dans lequel elle s'engageait à moins légiférer... On se demande si ce sont les mêmes qui viennent de publier ces projets.
- et enfin, **un texte qui sur plusieurs points, n'est disponible qu'en anglais!** No comment...

### UNE LOGIQUE ALLANT VERS TOUJOURS PLUS DE MARCHÉ

Sur le fond, les propositions de la Commission vont, faut-il s'en étonner, vers toujours plus de marché, **plus de signaux court terme et rien en ce qui concerne le long terme.**

Sa proposition la plus emblématique c'est **la fin des tarifs réglementés dans l'électricité et le gaz.** Ces tarifs sont considérés comme un obstacle à la concurrence, alors pourtant que les clients sont libres de les quitter à tout moment et même d'y revenir! Pour FO, ces tarifs fixés par l'État représentent **une dimension incontournable du Service Public** et nous rejetons totalement toute suppression.

Comme à son habitude, seule Direct Énergie, la même entreprise qui refuse d'appliquer le Statut à ses personnels a milité pour la suppression de ces tarifs. On le voit, **la casse du Service Public et la casse sociale sont bel et bien liées.**

Nouvelle offensive de la Commission Européenne contre le Service Public de l'énergie

FO invite les pouvoirs publics à résister à ce projet funeste

De la même façon, la Commission européenne remet en cause, au nom de la croyance dans la main invisible du marché, le mécanisme français de capacité qui a pour objectif d'assurer la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Et dans le même temps, elle exclut de ce mécanisme les installations émettant plus de 550 g CO<sub>2</sub>/kwh qui sont pourtant indispensables à l'équilibre du système. **Le black-out assuré!** Et là on peut être sûr que la Commission ne se sentira ni responsable, encore moins coupable...

D'une manière encore plus incroyable, la Commission veut imposer aux fournisseurs de faire des offres dites « à prix dynamiques » c'est-à-dire répliquant les prix de gros, ce qui reviendrait à **faire prendre des risques énormes aux consommateurs**. Risques d'autant plus grands que le texte propose en parallèle de supprimer les plafonds techniques de prix sur les marchés de gros.

Les principes de Service Public et notamment celui de la péréquation tarifaire, qui est l'expression de l'égalité de traitement des citoyens, sont également en danger avec l'apparition de « communautés locales d'énergie ». Il y a là **un risque mortel pour notre Service Public républicain de distribution**.

Le débat va être donc rude. Il oppose tous ceux qui sont attachés aux valeurs de Service Public à ceux qui donnent la priorité au marché et à la décentralisation des systèmes énergétiques.

## UNE REMISE EN CAUSE DES PRÉROGATIVES NATIONALES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Les traités européens actuels et notamment l'article 194 indiquent que les mesures prises par l'Union dans le domaine de l'énergie « n'affectent pas le droit d'un État membre de déterminer les conditions d'exploitation de ses ressources énergétiques, son choix entre différentes sources d'énergie et la structure générale de son approvisionnement énergétique ».

Or, **les propositions de la Commission visent à transférer au niveau européen des pouvoirs essentiels**, que ce soit à travers les régulateurs (nombreux pouvoirs donnés à l'ACER – Agence de Coopération des Régulateurs de l'Énergie) ou que ce soit sur les réseaux de transport (création de centres opérationnels régionaux – ROC –) qui peuvent transmettre des instructions contraignantes aux gestionnaires de réseaux nationaux.

Plus grave, la création de ces ROC ouvrirait la voie à **un démantèlement à terme de RTE**. Le rapport d'information de l'Assemblée nationale souligne, en effet, que dans l'étude d'impact de ces textes, la Commission indique « vouloir imposer une dissociation entre gestionnaires des infrastructures et exploitants du système et confier la mission d'exploitation du réseau électrique à un ou plusieurs opérateurs européens en lieu et place des GRT ».

**Nouvelle offensive de la Commission Européenne contre le Service Public de l'énergie**

**FO invite les pouvoirs publics à résister à ce projet funeste**

En clair, **cela signifie une casse de RTE et une perte de maîtrise par la France de ses conditions d'approvisionnement électrique!**

Ces propositions, qui « fédéralisent » plusieurs missions clefs, sont pour FO totalement inacceptables. Car **quoi qu'en pense la Commission, ce sont bien les États qui seront responsables de la sécurité d'approvisionnement devant leurs citoyens.**

D'autres dispositions prévues sont très intrusives et montrent une volonté de limiter le rôle des États. On les trouve sur nombre de sujets et notamment sur les interconnexions électriques. Le texte impose 15 % d'inter-

En tout cas, pour FO, ces projets sont inacceptables d'abord pour des raisons de fond qui touchent au rôle du Service Public dans notre société, mais aussi sur la forme, car les conditions dans lesquelles ce texte se présente ne permettent pas un vrai débat.

**C'est pourquoi FO prend date dès aujourd'hui par rapport au gouvernement, pour qu'il défende fermement l'intérêt de la France, des clients et du service public énergétique et qu'il refuse ce paquet de mesures mortifères.**

En tout cas, FO ne restera pas les bras croisés face à ce qui représente une vraie casse de nos entreprises et du Service Public.

connexions à chaque État et dans le même temps, il prévoit que **ces recettes d'interconnexion, qui sont aujourd'hui perçues par les États leur seraient retirées** pour être réattribuées au niveau européen pour financer de nouvelles interconnexions ailleurs!

**Une vraie spoliation!**

Difficile de résumer en quelques lignes un texte aussi dense. Beaucoup d'éléments sont manquants dans cette brève et première analyse (par exemple la suppression scandaleuse de la rémunération des fournisseurs par les opérateurs d'effacement). Mais un commentaire plus détaillé suivra.